



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Fermanville

MANCHE

ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT SUR LE SITE DE FRÉVAL

Emblématique des paysages normands, le site de Fréval, fortement bousculé par les aléas climatiques ces dernières années, présente une biodiversité remarquable. Le Conservatoire du littoral et les acteurs locaux y déploient des solutions de gestion adaptées au changement climatique inéluctable.



LES ENJEUX

Le site de Fréval est exposé à un phénomène d'érosion important - un recul de 25 cm par an en moyenne sur les 60 dernières années - conduisant à la formation de brèches dans le cordon dunaire.

En conséquence, des intrusions marines surviennent lors des périodes de tempêtes et inondent l'arrière du cordon littoral.

Des mesures d'adaptation sont indispensables, afin d'accroître la résilience du lieu, de parvenir à une plus grande naturalité du littoral et à une évolution des usages.



LE TERRITOIRE

Situé dans le Val de Saire, sur la commune de Fermanville (1 300 habitants), le site de Fréval présente un cordon dunaire qui protège un marais arrière-littoral. Les milieux ont subi de profondes modifications au cours du temps, résultant de pressions naturelles (vent et houle) et anthropiques (usages agricoles, fréquentation, artificialisation des cours d'eau). Le site a toutefois conservé un grand intérêt écologique.

PORTEUR DE PROJET

Conservatoire du littoral



LES SOLUTIONS

- **Modifier le cheminement des sentiers de randonnée et des accès à la plage** par la mise en place de barrières, clôtures, ganivelles et d'une signalétique
- **Fermer progressivement les accès véhicules et piétons**
- **Renaturer le cours d'eau de Fréval** par effacement de la buse existante
- **Suivre les évolutions du milieu** par l'installation d'une station de surveillance hydrologique



Brèche dunaire post tempête © Conservatoire du littoral

BÉNÉFICES DU PROJET

Au-delà de l'atténuation des effets du réchauffement climatique, le projet a apporté des bénéfices sur les plans écologique et socio-économique. Une valorisation paysagère et une augmentation de la biodiversité ont été soulignées par les acteurs locaux. Le nouvel itinéraire du sentier de randonnée tend par ailleurs à renforcer l'attractivité du site.



RIVERAIN

Nous observons que les oyats repoussent dans la dune et l'hiver, des hérons et des cygnes séjournent dans le marais. Le lieu se renature tout en ralentissant la mer, l'évolution est positive.



COMMUNE DE FERMANVILLE (ÉLU)

Dans la zone humide, les brebis ont laissé place à d'autres espèces. Nous observons de nouveaux oiseaux, le milieu est vivant. L'itinéraire du circuit GR a été redessiné de façon extraordinaire. Tandis qu'il se situait auparavant au niveau de la mer, le GR passe aujourd'hui en hauteur avec une vue magnifique et une perspective que nous n'imaginions pas. En répondant à une contrainte du site, une plus-value paysagère est apparue qui a fait l'unanimité.



SYNDICAT MIXTE DES ESPACES LITTORAUX DE LA MANCHE - SYMEL (AGENT)

Dans ce contexte, nous veillons sur le terrain à transmettre un historique de l'évolution des paysages du site, afin de remettre du bon sens dans les discussions.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Une faible adhésion de la population locale au projet

La stratégie adoptée par le porteur de projet et ses partenaires d'accompagner les modifications du milieu plutôt que de s'y opposer, n'est pas partagée par l'ensemble de la population locale. La crainte d'une augmentation du risque de submersion est manifestement présente. Pourtant, autoriser les intrusions marines dans la zone humide – plutôt que de la laisser vide - permettra à la masse d'eau résultante de mieux ralentir la mer.



COMMUNE DE FERMANVILLE (ÉLU)

Certains s'attachent à vouloir figer le paysage, par nostalgie, alors que celui de leur enfance a déjà évolué.



ASSOCIATION ENVIRONNEMENTALE

Nous ne comprenons pas la stratégie du Conservatoire du littoral qui veut laisser faire la nature. Pourquoi ne pas annoncer dès le départ que nous laisserons entrer la mer dans le marais, afin qu'elle monte jusqu'à la départementale en noyant deux hectares sur son passage ? Nous dirons adieu à notre patrimoine ancestral et à son utilisation en tant que pâture pour les vaches. Cette posture de non-dit n'a pas aidé à la concertation.

FACTEURS DE RÉUSSITE

Une concertation approfondie avec les acteurs locaux

Malgré des visions initiales divergentes sur la gestion du site, la concertation entre les acteurs locaux a facilité la construction d'un projet commun. Les connaissances cumulées des membres du comité technique ont permis aux acteurs locaux de mieux appréhender le fonctionnement écologique du site, préalable indispensable à l'élaboration d'un projet d'adaptation au changement climatique. La concertation a abouti à la rédaction d'un document unique de gestion. Élaboré à l'échelle du Val de Saire, le document dresse un état des lieux du territoire, identifie les grands enjeux et propose des orientations de gestion et des actions concrètes.



Nouveau sentier pédestre © Conservatoire du littoral



COMMUNE DE FERMANVILLE (ÉLU)

L'apport d'éléments scientifiques transmis par le Conservatoire du littoral et le Syndicat mixte des espaces littoraux de la Manche (SYMEL) nous a ouvert les yeux. La puissance des tempêtes et la vitesse à laquelle les brèches se creusaient nous obligeaient à considérer la situation différemment. Le projet de solutions fondées sur la nature s'imposait.



CONSERVATOIRE DU LITTORAL

Cinq ans de discussions de fond avec les services de l'État et les acteurs locaux ont été nécessaires pour aboutir à un basculement collectif vers des orientations adaptatives au changement climatique. Outil méthodologique répliquable et efficace, le document unique de gestion a posé un cadre de travail rassurant et facilitant.

Une prise en compte des préoccupations de la population locale

Les décideurs politiques ont su adapter le projet aux préoccupations des habitants. Ainsi, le maintien de l'exutoire du ruisseau (nô en patois normand) a facilité son acceptabilité. Des réunions publiques ont été organisées sur le terrain pour présenter le projet. Sur un site fortement impacté par l'activité humaine, le contexte historique permet de mieux appréhender les stratégies de gestion adoptées.



COMMUNE DE FERMANVILLE (ÉLU)

Le fonctionnement du nô régule l'écoulement du cours d'eau et les entrées d'eau de mer dans le marais où pâturent des vaches. La population fermanvillaise y est très attachée, tel un garde-fou contre l'intrusion saline. La mer étant déjà montée jusqu'à la place de l'église, la crainte de submersion est sous-jacente. La municipalité, face à cette préoccupation forte des administrés, a opté pour le maintien du fonctionnement de l'exutoire.



CONSERVATOIRE DU LITTORAL

Nous cherchons à accompagner un mouvement progressivement, pour laisser le temps aux usagers de s'organiser. Nous avons conscience qu'engager un processus qui va à l'inverse d'un marais polderisé est compliqué à accepter pour certains.

PERSPECTIVES

Le site de Fréval est une illustration de démarche concertée. Les acteurs locaux sont dorénavant dans l'attente de percevoir les bénéfices de la stratégie adoptée. Face à la salinisation du sol, la modification des usages agricoles constitue la prochaine étape du projet.



ASSOCIATION ENVIRONNEMENTALE

Nous adorons le caractère sauvage de notre lieu. Pour le moment, les modifications des usages sur le site se font progressivement. Il faut continuer à travailler par petites touches, en communiquant avec sincérité.



Vue aérienne du site de Fréval © Conservatoire du littoral/Frédéric Larrey

CALENDRIER

- Décembre 2017** : validation du document unique de gestion
- Mars 2018 - octobre 2019** : études environnementales et hydrauliques
- 2020 - 2022** : études de maîtrise d'œuvre et réglementaires
- Août 2019 – juillet 2022** : consultations citoyennes
- Mars 2021** : début des travaux
- Mars 2021** : nouveau cheminement du cours d'eau
- Août 2022** : opérations de débusage du cours d'eau de Fréval
- Juillet 2023** : nouveau cheminement phase 2 et installation de la passerelle
- Juillet 2023** : fin des travaux
- Mars 2021 - octobre 2023** : suivi de l'évolution du site



COMMUNE DE FERMANVILLE (ÉLU)

Notre commune est particulièrement concernée par la problématique d'érosion et de modification du trait de côte. Les élus de la commune se félicitent du partenariat avec le Conservatoire du littoral et son gestionnaire, le SYMEL, qui permet d'envisager des solutions à court terme, mais aussi d'évoquer les enjeux à long terme avec d'autres partenaires institutionnels et les riverains. Les travaux offrent aux usagers un site où l'on chemine plus aisément dans des espaces naturels mieux préservés et des paysages côtiers valorisés.

CARTE D'IDENTITÉ

ÉCOSYSTÈMES



DUNES



ZONES HUMIDES

CADRE RÉGLEMENTAIRE

- Site Natura 2000
- Site du Conservatoire du littoral

PARTIES PRENANTES ET GOUVERNANCE

Porteur du projet : Conservatoire du littoral

Partenaires : Commune de Fermanville, Syndicat mixte des espaces littoraux de la Manche - SYMEL, Communauté d'agglomération du Cotentin, Agence de l'eau Seine-Normandie, DDTM 50, DREAL Normandie, Cellule d'animation technique pour l'eau et les rivières Calvados Orne Manche

FINANCEMENT

Coût total du projet : 74 000 €

État (appel à projets SfN) : 89 %

Agence de l'eau Seine-Normandie : 9 %

Conservatoire du littoral : 2 %

RESSOURCES

Site de Fréval : le projet pour le site
www.conservatoire-du-littoral.fr

Plan de gestion du Val de Saire
www.conservatoire-du-littoral.fr

Elaboration du Document unique de gestion littoral-normand.n2000.fr

Giec normand
www.normandie.fr/giec-normand